Commune d'Essertines-sur-Yverdon

Plan général d'affectation

Nouveau 1 :2'000

Enquête publique complémentaire Novembre 2016

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du :

Le Syndic : La secrétaire :

Soumis à l'enquête publique du : au :

Le Syndic : La secrétaire :

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du :

Le Président : La secrétaire :

Approuvé préalablement par le Département compétent

La Cheffe du département : Lausanne, le :

Mis en vigueur, le :

Jaquier Pointet SA, Ingénieurs EPFL/SIA, géomatique, génie rural, géomètres brevetés
Rue des Pêcheurs 7, CH – 1401 Yverdon-les-Bains, tél. +41 (0)24 424 60 70, info@japo.ch

LEGENDE

- Limite communale
- Périmètres soumis à l'enquête complémentaire

AFFECTATIONS

- Zone village I (CEN I)
- Périmètre constructible
- Zone village II (CEN II)
- Aire de prolongement des constructions
- Zone d'habitation de très faible densité (HTF)
- Zone d'activités artisanales (ACA)
- Zone d'installations publiques I (PUB I)
- Zone d'installations publiques II (PUB II)
- Zone intermédiaire (INT)
- Zone agricole (AGR)
- Zone agricole protégée I (AGP I)
- Zone spéciale (ZS)
- Zone de verdure selon art. 54 LATC (VER)
- Aire forestière (FOR)
- PPA / PQ en vigueur

PATRIMOINE

- Bâtiments et objets en note "1" , "2" , "3" , "4" selon recensement architectural
- Régions archéologiques
- Voies de communication historique d'importance nationale ou locale

ENVIRONNEMENT

- Lisière légale
- Zones de protection des eaux: S1-S2-S3
- Espace cours d'eaux inconstructible

DANGERS NATURELS

- Secteurs de restriction "inondations"
- Secteurs de restriction "glissements de terrain"

AUTRES

- Limite des constructions

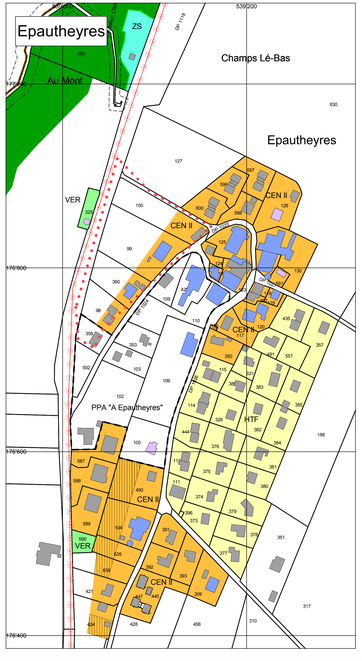

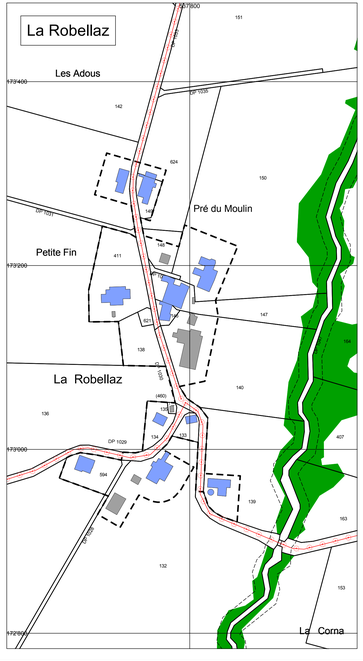

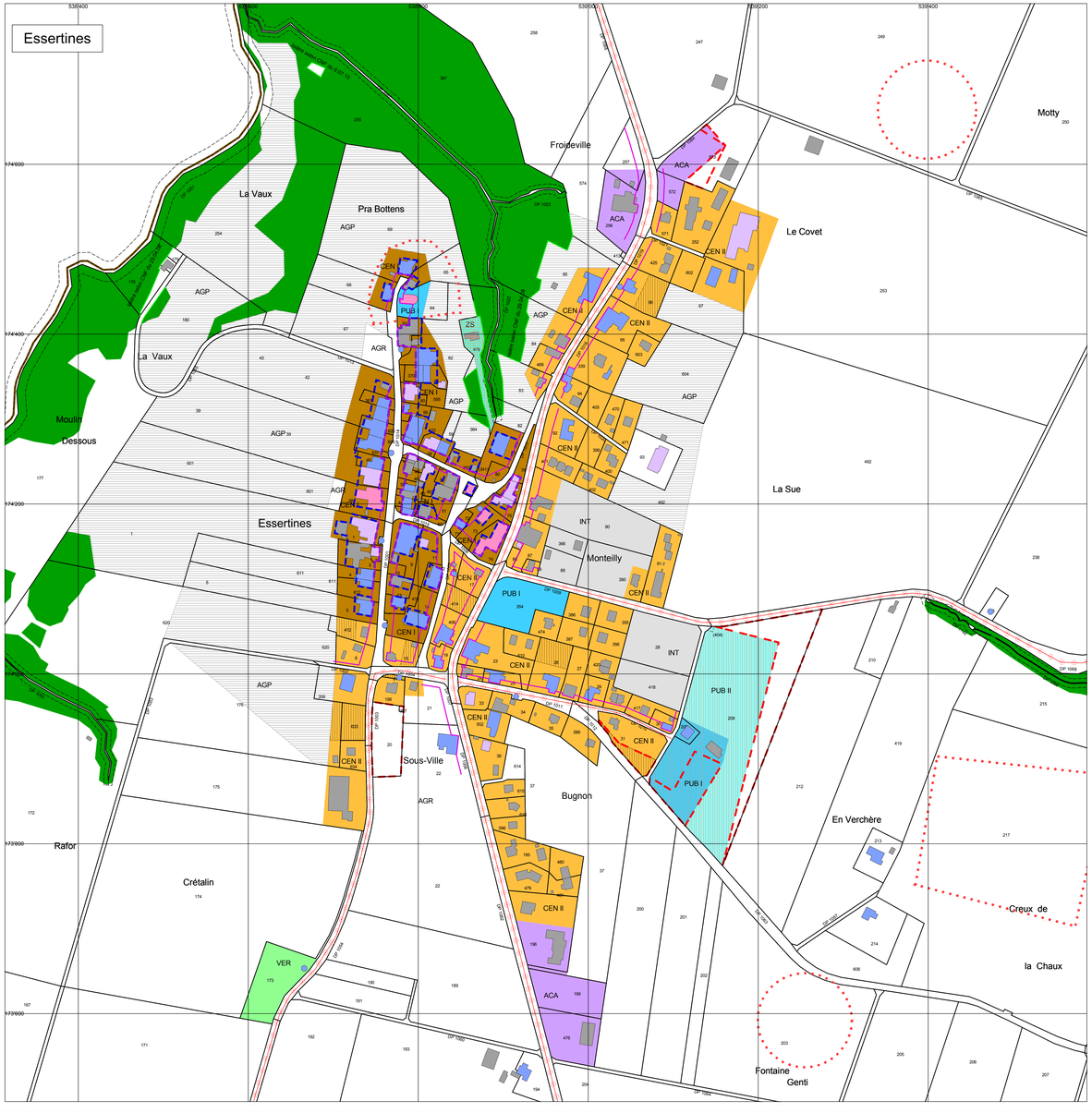

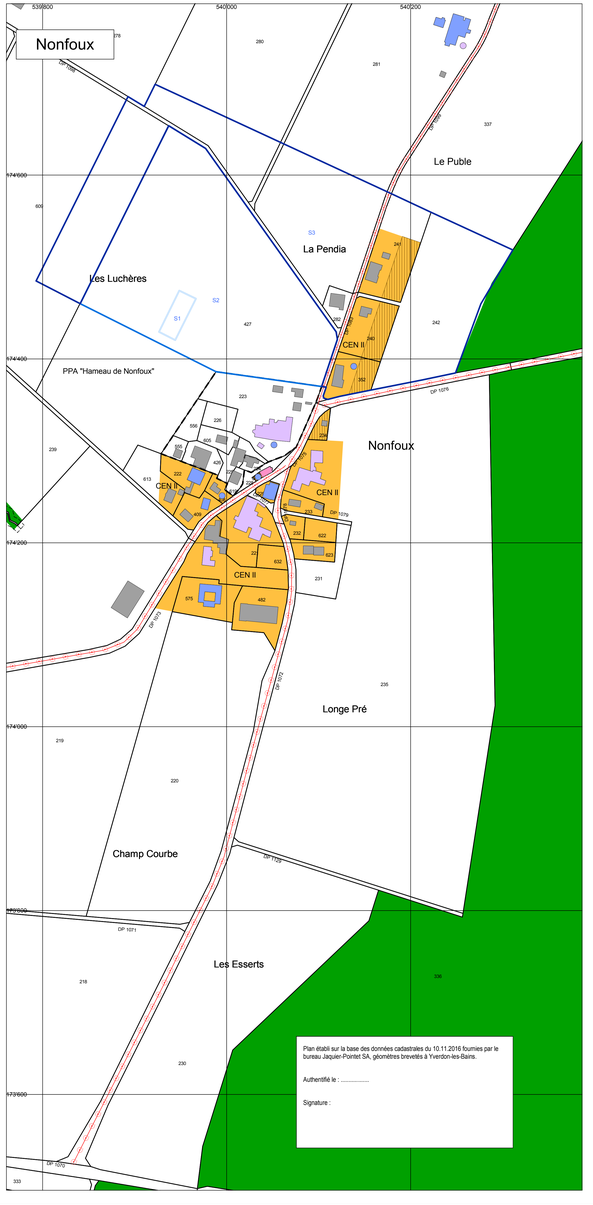

Plan établi sur la base des données cadastrales du 10.11.2016 fournies par le bureau Jaquier-Pointet SA, géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le : .....

Signature :